

PROCHES DÉSEMPARÉS ET IMPUISSANTS

Par Profil supprimé Postée le 10/12/2010 02:56

Bonjour,

Mon petit frère de 21ans se drogue depuis plusieurs années. Etant ado il avait commencer à vénérer les "bad boys" et jouer les caïd. On a cru que ça lui passerait une fois sorti de sa crise d'adolescence mais rien ne s'arrange. Il est fasciné par l'argent facile et la vie de grand bandit. Il a déjà commis des vols, eu affaire à la justice, s'est trouvé impliqué dans de violentes bagarres et a des amis qui vont régulièrement en prison. Il s'est créé deux vies: celle qu'il décrivait à nos parents, et sa vraie vie. Dans celle qu'il décrivait, il ne se droguait pas et jouait de malchance quand il se trouvait confronté à la gendarmerie ("untel a fait ça et du coup comme c'est un copain je me trouve pris dans l'histoire", "les autres ont fait ci mais moi je n'ai rien à voir là dedans", "machin a fait ça mais je ne cautionne pas", "ce truc n'est pas à moi mais un copain m'a demandé de lui garder", "je n'ai pas fait ci", "ce n'était pas moi", etc...)

Avec le temps ça devient de plus en plus grave car un soir drogué et saouïl il a fait une crise de paranoïa et s'est planté un couteau dans la cuisse. Le lendemain il s'empressait d'ailleurs de raconter sur internet qu'il s'était "pris un coup de couteau". Ma mère ne sait plus comment réagir. Elle en est arrivé à lui dire pour le faire réagir que s'il ne cherchait pas de travail elle allait le mettre à la porte. Du coup il a quitté la maison il y a un mois, officiellement pour aller vivre chez sa copine.

Aujourd'hui une voisine nous a contacté pour nous dire qu'il avait été emmené par les pompiers, dans le coma, la veille au soir. Nous avons dû appeler les hôpitaux, le samu, les pompiers et les gendarmes pour en savoir plus. On a fini par apprendre qu'il était ressorti de l'hôpital dès ce matin, qu'il n'est plus avec sa copine depuis longtemps et qu'il vit dans un squat avec d'autres drogués et trafiquants, et qu'il y a trois semaines les gendarmes ont fait une descente et saisi plein de drogues là bas et que mon frère est convoqué au tribunal.

Nous avons également appris qu'il joue les martyrs en répétant à qui veut bien l'entendre que ses parents l'ont jeté à la rue, qu'à la maison il devait préparer à manger pour sa famille, et tout un tas d'histoires horribles et inventées de toutes pièces.

Il n'est plus capable de distinguer le bien et le mal, il ment, il trafique, se drogue on ne sait à quoi, il boit, et il est dangereux au moins pour lui même. On lui a proposé de se faire aider mais il ne veut pas en entendre parler. Je le hais mais en même temps c'est mon frère et je voudrais qu'il ne soit plu un danger ni pour lui ni pour les autres, qu'il arrête de se droguer et qu'enfin il réapprenne à réfléchir.

Nous n'avons pas eu une enfance difficile, vécu aucun évènement grave, mes parents sont des gens extraordinaires, donc aucune explication logique à son comportement.

Comment pouvons nous le forcer à sortir de tout ça?

Merci pour vos réponses, nous sommes désespérés...

Mise en ligne le 13/12/2010

Bonjour,

Votre frère semble vivre une grande souffrance depuis plusieurs années. La drogue, le trafic, les mensonges, le squat, ..., ne sont que l'expression d'un mal-être qui paraît très profond.

Même si vous percevez vos parents comme des gens extraordinaires, il est probable qu'il ait été perturbé dans son enfance, par des événements que vous n'avez vous-même pas vécus, ou par le poids d'un secret familial qu'il prend inconsciemment sur ses épaules.

Il ne s'agit pas de trouver des responsabilités, mais plutôt de tenter de sortir de votre colère, si légitime soit-elle, et de réfléchir aux relations familiales. Car il est bien certain que votre frère ne se retrouve pas dans son état actuel par choix, par plaisir ou par désinvolture. Au delà des perturbations liés à son vécu, il se peut aussi qu'il souffre de problèmes psychiatriques.

Étant donné qu'il ne souhaite pas être aidé, et comme vous estimez qu'il met sa vie en danger, la seule option possible serait de procéder à une hospitalisation sur demande d'un tiers (HDT). Il s'agit d'une hospitalisation qui se fait sous contrainte, en secteur psychiatrique, sur demande d'un proche.

Mais cela nécessite de trouver une solution pour qu'il soit vu par un médecin à qui vous aurez signifié par écrit votre demande d'internement. C'est au médecin qu'il revient d'évaluer si la HDT est justifiée ou non.

Il pourrait s'agir d'un médecin qui intervient en urgence, comme cela s'est passé il y a quelques jours. Mais vous devez avoir pris contact avec lui au préalable, ou alors être sur place lors de son intervention.

Nous vous conseillons de reprendre contact avec le service des urgences qui s'est occupé de votre frère. Demandez-leur comment vous pourriez procéder à cette HDT, sachant qu'il vit dans un squat. Contactez aussi votre médecin de votre famille s'il connaît votre frère, peut-être qu'il vous soutiendrait dans votre démarche.

Par ailleurs, nous vous invitons aussi à trouver un soutien psychologique pour vous-même, auprès de professionnels. Cela vous aiderait à vous décharger de votre colère et à sortir de ce sentiment d'impuissance et de désarroi, même si votre frère continue à refuser de l'aide pendant un temps. Même dans les situations qui semblent désespérées, rien n'est jamais figé et les choses finissent par changer.

Mais peut-être que cela prendra du temps pour votre frère et cela ne doit pas vous empêcher de vous occuper de vous. Il existe des centres spécialisés en addictologie qui réservent un accueil pour les proches des usagers de drogues. Les consultations y sont gratuites et confidentielles. Vos parents pourraient aussi y trouver du soutien.

Vous trouverez des coordonnées ci-dessous. Ce centre s'occupe plus spécifiquement de soutien familial, même si l'utilisateur n'est pas présent.

Bon courage à vous pour la suite.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LA STRUCTURE SUIVANTE :

CSAPA LA MÉTAIRIE

2 rue Maréchal Juin
85000 LA ROCHE SUR YON

Tél : 02 51 05 23 39

Site web : www.oppelia.fr

Secrétariat : Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, mardi de 13h30 à 18h, mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 18h.

Accueil du public : Du lundi au vendredi, sur rendez-vous. Permanence sans rendez-vous le lundi de 14h à 16h pour toutes questions, informations, conseils.

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations jeunes et entourages sur rendez-vous.

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

Substitution : Initialisation, prescription et délivrance sur place pour les personnes sans carte vitale, en pharmacie pour les personnes disposant d'une carte vitale.

Voir la fiche détaillée